

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 197/05

AFR 64/011/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION AU SECRET / DÉTENTION SANS INCULPATION

ÉRYTHRÉE Plusieurs centaines de personnes apparentées à des appelés ayant déserté ou tenté de se soustraire à la conscription

Londres, le 28 juillet 2005

Depuis le 15 juillet, plusieurs centaines de personnes apparentées à des appelés ayant déserté ou tenté de se dérober à la conscription auraient été arrêtées dans la région de Debub, dans le sud du pays. Elles sont détenues au secret et, pour beaucoup, dans des conditions éprouvantes, et risquent d'être torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements. Certaines auraient entamé une grève de la faim afin de protester contre leur placement en détention. Amnesty International craint que cette campagne d'arrestations ne s'étende à l'ensemble du pays.

Les personnes appréhendées ont un fils, une fille ou un autre parent âgé de plus de dix-huit ans et qui n'a pas répondu à l'appel sous les drapeaux depuis 1994, n'a pas suivi les cours, obligatoires, de la dernière année d'école au centre d'entraînement militaire de Sawa, a abandonné son unité militaire ou a quitté le pays de façon illégale. Elles sont accusées d'avoir aidé un proche à se soustraire à la conscription ou à s'envoler vers l'étranger. Des fonctionnaires auraient proposé de les libérer moyennant une caution de 10 000 à 50 000 nakfa (soit environ 550 à 2700 euros) si elles s'engageaient à leur amener leur proche recherché.

Aucune des personnes arrêtées n'a été inculpée d'une infraction pénale ou présentée devant une instance judiciaire dans les quarante-huit heures suivant son interpellation, comme le prévoit pourtant la législation de l'Érythrée, notamment sa Constitution. Elles sont détenues au secret dans différentes prisons. Un grand nombre de personnes détenues dans la prison d'Adi Keih auraient entamé une grève de la faim afin de protester contre leur placement en détention ; elles ont été transférées dans le camp militaire de Mai Serwa, près d'Asmara, la capitale. En Érythrée, les conditions de détention sont pénibles pour les prisonniers politiques, dont beaucoup sont enfermés dans des conteneurs métalliques ou dans des cellules souterraines.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des milliers de jeunes Érythréens, hommes et femmes, ont demandé l'asile dans d'autres pays, notamment au Soudan, depuis la guerre avec l'Éthiopie (1998-2000), afin d'échapper à la conscription ou après avoir déserté. Le service national, d'une durée initiale de dix-huit mois, est obligatoire pour les hommes et les femmes âgés de dix-huit à quarante ans. Cependant, depuis 1994, il est prolongé indéfiniment. Les appelés doivent effectuer un service militaire et participer à des travaux de construction pour l'armée. Les autorités ne reconnaissent pas le droit à l'objection de conscience. Des rafles sont fréquemment organisées afin d'arrêter les déserteurs ou ceux qui tentent de se soustraire à la conscription. Les châtiments habituellement réservés à ces personnes sont la torture et le maintien en détention arbitraire pour une durée indéterminée.

Amnesty International cherche actuellement à faire la lumière sur des informations selon lesquelles un grand nombre d'appelés détenus pour des délits militaires au camp de Wia, à l'est d'Asmara, ont été tués début juin par des gardiens armés, lors d'une tentative d'évasion. Les autorités n'ont pas mené la moindre enquête sur la mort, le 4 novembre dernier, de plus d'une dizaine de personnes détenues dans la prison militaire d'Adi Abeto, à l'instar de milliers d'autres arrêtées à Asmara parce qu'elles étaient soupçonnées de s'être soustraites au service national (voir l'AU 301/04, AFR 64/008/2004 du 9 novembre 2004).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles des centaines de personnes ont été arrêtées dans la région de Debub parce qu'un membre de leur famille s'est soustrait au service militaire ou a déserté ;

– dites-vous préoccupé par le fait qu'elles sont détenues uniquement en raison de leur lien de parenté avec des personnes ayant déserté ou s'étant dérobées à la conscription, et demandez qu'elles soient libérées immédiatement, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

– efforcez-vous d'obtenir la garantie que ces personnes ne seront ni torturées ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;

– priez les autorités de veiller à ce que ces personnes soient autorisées sans délai à voir leurs proches, à consulter un avocat et à bénéficier des soins dont elles pourraient avoir besoin, en particulier celles qui auraient cessé de s'alimenter ;

– déclarez-vous inquiet à l'idée que des fonctionnaires aient proposé à ces détenus de les libérer sous caution en échange d'une forte somme.

APPELS À :

Président :

His Excellency Issayas Afewerki
President of the State of Eritrea
Office of the President
PO Box 257
Asmara, Érythrée

Fax : +2911 126422

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim
Minister of Justice
Ministry of Justice
PO Box 241
Asmara
Érythrée

Formule d'appel : *Dear Minister, / Madame le Ministre,*

COPIES À :

Responsable de la police :

Brigadier Abraham Andom
Commissioner of Police
Ministry of Internal Affairs
P O Box 1223
Asmara, Érythrée

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 8 SEPTEMBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*